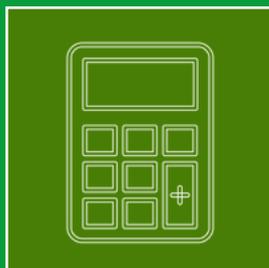
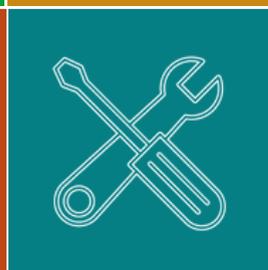


CATALOGUE DES FORMATIONS CONTINUES



2025

MEMBRE | S V E B ■
F S E A ■



Service formation continue
Centre de formation des métiers de la construction
Octobre 2024

SOMMAIRE



AVANT-PROPOS.....	06
LE SERVICE FORMATION CONTINUE.....	07



GESTION

Bases du logiciel Excel pour les métiers de la construction.....	11
Calculution des offres - cours de base - orienté gros œuvre.....	12
Coordinateur·trice de travaux.....	13
Formateur·trice en entreprise.....	14
L'intelligence artificielle au service des professionnels de la construction.....	15
Spécialiste en gestion financière de chantier du gros œuvre.....	16
Spécialiste en patrimoine culturel bâti.....	17



PERMIS

Chariots élévateurs - avec expérience.....	19
Chariots élévateurs - 1 catégorie R3/R4.....	20
Conducteur·trice de camions-grue - Catégorie A.....	21
Conducteur·trice de grues - Catégorie B.....	22
Conducteur·trice de dumper/tombereau - moins de 15,5 t	23
Conducteur·trice de machines de chantier M1.....	24
Conducteur·trice de machines de chantier M2-M7.....	25
Nacelle (PEMP).....	26



SÉCURITÉ

Dangers de l'électricité dans les réseaux.....	28
Élingage.....	29
Monte-charges.....	30
Ponts roulants (palans) et élingage.....	31
Sensibilisation aux problématiques liées à l'amiante et autres polluants.....	32
Travail en hauteur et sécurité	33
Travail en hauteur et sécurité - Refresh.....	34
Tronçonneuse.....	35



TECHNIQUE

Cadwork - Dessin assisté par ordinateur 2D.....	37
Cadwork - Dessin assisté par ordinateur 3D.....	38
Crépis et maçonnerie ancienne.....	39
Formations continues pour les peintres	40
Système de guidage numérique.....	41
Traitement des eaux et tri des déchets.....	42

AIDES FINANCIÈRES.....	43
LIEU DE FORMATION	44
LOCATION AU CENTRE DE FORMATION	45
CONTACT.....	46

A photograph of four construction workers walking on a dirt site. They are wearing blue hard hats, high-visibility yellow safety vests over blue shirts, and blue work pants. Two workers in the foreground are wearing red earplugs. In the background, there is a yellow excavator and a large, light-colored earthen wall under a clear blue sky.

POUR UNE ENTREPRISE
DURABLE
**MISEZ SUR LA
FORMATION
CONTINUE**



➤ AVANT-PROPOS

ENTREZ DANS L'AVENIR DE LA FORMATION CONTINUE !



La Fédération vaudoise des entrepreneurs est la plus importante association romande des métiers de la construction. Elle propose aux professionnels du secteur un large choix de formations continues pour développer leurs compétences ou en acquérir de nouvelles.

GESTION

PERMIS

SÉCURITÉ

TECHNIQUE

L'offre variée de cours s'adresse aussi bien aux chefs d'entreprises, qu'aux travailleurs d'exploitation ou au personnel administratif.

Elle a été définie en partenariat avec des professionnels du secteur, afin de répondre aux besoins concrets des entreprises.

Dans ce document, le genre masculin est utilisé de façon neutre, à des fins de lisibilité et pour éviter d'alourdir le texte, ceci sans aucune intention discriminatoire.



➤ LE SERVICE FORMATION CONTINUE

Le Service formation continue vous accompagne dans le renforcement des compétences et l'acquisition de nouveaux savoir-faire indispensables à votre métier. Que vous soyez spécialisé dans le gros œuvre, le second œuvre, la construction métallique ou la gestion d'entreprise, nos formations sont conçues pour répondre aux besoins spécifiques de chaque secteur.

En phase avec les exigences du marché et les évolutions du domaine de la construction, nos programmes permettent à vos équipes de se perfectionner, apportant une réelle plus-value à vos projets. Miser sur le développement professionnel de vos collaborateurs, c'est faire le choix de la croissance et de la compétitivité pour votre entreprise.

Notre équipe de formateurs et de coordinateurs expérimentés s'engage à fournir des formations de haute qualité, tout en anticipant les défis de demain. Pour certains cours, nous proposons également des modules d'e-learning, conçus pour s'intégrer efficacement dans votre planning de chantier, optimisant ainsi le temps de formation. Avec plus de 90 intervenants qualifiés, nous préparons nos participants à de nouvelles opportunités.

Nous sommes fiers d'annoncer que le Service formation continue de la Fédération vaudoise des entrepreneurs est désormais certifié eduQua, selon la norme 2021. Ce label de qualité suisse reflète notre engagement pour la qualité et l'amélioration continue, nous motivant à faire évoluer nos prestations pour le secteur de la construction afin de répondre à vos besoins.





DES
FORMATIONS
CONÇUES
POUR VOUS



GESTION



Bases du logiciel Excel pour les métiers de la construction

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Le logiciel Excel est un outil précieux mais il n'est pas aisé à prendre en main sans explication. Cette formation vous permettra de comprendre sa structure, ses applications et ses formules de base afin de faciliter votre quotidien au moyen de parties théoriques et d'exercices pratiques adaptés à votre activité d'entrepreneur.

OBJECTIFS

Initiation au logiciel Excel

- Se familiariser avec l'interface et les fonctionnalités de base d'Excel
- Découvrir les principales possibilités offertes par le logiciel

Création et gestion de documents

- Savoir concevoir et réaliser des documents professionnels
- Comprendre et manipuler des formulaires créés par d'autres utilisateurs

DURÉE

- 1.5 jour

PUBLIC CIBLE

- Débutants sur Excel souhaitant découvrir le logiciel, comprendre ses fonctionnalités de base et acquérir la capacité de créer et gérer des documents

PRIX

hors taxes, sous réserve de modification

- Coopérateur+ : CHF 300.-
- Coopérateur : CHF 375.-
- Autre : CHF 525.-

CERTIFICATION

- Attestation de formation FVE



Descriptif de cours complet et inscriptions

➤ Calculation des offres cours de base - orienté gros œuvre

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Réaliser une calcul des offres qui tienne compte tant des normes que des attentes du marché peut s'avérer complexe. Avec cette formation, la Fédération vaudoise des entrepreneurs vous propose d'acquérir les compétences méthodologiques nécessaires à l'établissement d'offres vous permettant de remporter des appels d'offre et de faire des bénéfices tout en respectant les normes SIA (118, 121 et 124) et les particularités de votre entreprise du gros œuvre.

OBJECTIFS

Élaboration d'offres de chantier

- Acquérir les compétences permettant de calculer, réaliser et rédiger l'exécution correcte d'offres sous votre responsabilité ou en collaboration avec un contremaître

Outils et techniques de calculation

- Disposer d'outils concrets pour une calculation optimale des offres
- Posséder les compétences de mise en place d'une calculation des offres pour une équipe de collaborateurs

Aspects économiques et administratifs

- Maîtriser les aspects économiques, légaux et structurels des processus ainsi que les techniques administratives et de fixation des prix

DURÉE

- 1.5 jour

PUBLIC CIBLE

- Conducteurs de travaux souhaitant se spécialiser dans le calcul d'offres
- Contremaîtres cherchant à évoluer vers une nouvelle fonction
- Membres de bureaux d'ingénieurs ou d'architectes désirant comprendre les principes de calcul des offres

PRIX

hors taxes, sous réserve de modification

- Coopérateur+ : CHF 500.-
- Coopérateur : CHF 650.-
- Autre : CHF 850.-

CERTIFICATION

- Attestation de formation FVE



Descriptif de
cours complet
et inscriptions

DESCRIPTION DE LA FORMATION

La formation continue de coordinateur de travaux a pour objectif de vous rendre plus autonome dans la gestion des chantiers de petite et moyenne importance et d'étendre vos compétences administratives, juridiques, financières et techniques, quel que soit votre corps de métier. Ce cours de 42 périodes traite tous les aspects utiles à la surveillance et à la conduite de vos chantiers : l'analyse de mandat, l'estimation des coûts, les normes légales, la gestion des déchets, la sécurité et la coordination des travailleurs.

OBJECTIFS

Gestion de chantier

- Coordonner les intervenants sur les chantiers
- Maîtriser les coûts, les délais et la qualité
- Identifier et gérer les risques

Aspects administratifs et juridiques

- Savoir gérer la partie administrative
- Définir les relations juridiques avec les clients et les partenaires

Satisfaction client et gestion des imprévus

- Anticiper et répondre aux attentes des clients, garantissant leur satisfaction tout au long du projet
- Développer des compétences pour résoudre des problèmes complexes sur les chantiers

DURÉE

- 5,5 jours

PUBLIC CIBLE

- Professionnels du domaine de la construction souhaitant renforcer leurs compétences en coordination de travaux

PRIX

hors taxes, sous réserve de modification

- Coopérateur+ : CHF 2'300.-
- Coopérateur : CHF 2'850.-
- Autre : CHF 4'000.-

CERTIFICATION

- Diplôme FVE



Descriptif de
cours complet
et inscriptions

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Malgré l'évolution des plans de formations ainsi que des ordonnances, de nombreux formateurs en entreprise ne disposent d'aucune formation continue afin de réaliser à bien leur fonction d'encadrement des apprentis.

Cette formation, répartie en 2 modules, vous permet d'acquérir davantage d'expertise dans le suivi de votre apprenti, par l'actualisation de vos compétences, et vous offre la possibilité de devenir un acteur clé pour la croissance professionnelle dans votre métier.

OBJECTIFS

Actualisation et développement des compétences

- Assurer que les formateurs en entreprise restent à jour avec les dernières techniques et méthodes de travail
- Permettre aux participants d'acquérir des compétences dans l'encadrement des apprentis et la transmission de savoir-faire et savoir-être

Communication et encadrement

- Favoriser le développement des compétences de communication, notamment l'écoute active
- Préparer les formateurs à être des acteurs clés de l'industrie

Qualification et adaptation aux besoins du marché

- Garantir que les formateurs en entreprise acquièrent les qualifications nécessaires pour réussir leur rôle crucial dans la croissance professionnelle des apprentis
- Découvrir les attentes et les motivations des différentes générations (Baby-Boomers, générations X, Y, Z)

DURÉE

- 2 jours

PUBLIC CIBLE

- Formateurs en entreprise détenteurs d'un CFFE et toute personne voulant se spécialiser dans la formation d'apprentis

PRIX

hors taxes, sous réserve de modification

- Coopérateur+ : CHF 0.-
- Coopérateur : CHF 0.-

Cette formation est proposée gratuitement pour les entreprises coopératrices de la Fédération vaudoise de entrepreneurs.

CERTIFICATION

- Attestation de formation FVE



Descriptif de
cours complet
et inscriptions

L'intelligence artificielle au service des professionnels de la construction

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Dans un monde en constante évolution technologique, le secteur de la construction n'est pas en reste. Les outils numériques et les nouvelles technologies modifient profondément notre manière de concevoir, planifier et réaliser des projets.

Cette nouvelle formation, adaptée aux professionnels, présente l'impact de l'IA dans le domaine de la construction. Grâce à des cas d'usage concrets, vous serez en mesure d'appréhender l'efficacité et l'utilisation de l'intelligence artificielle.

OBJECTIFS

Bonnes pratiques numériques

- Adopter et appliquer les bonnes pratiques

Protection des données

- Sensibiliser et rassurer à la protection des données et aux limitations de l'IA

Amélioration de la culture numérique

- Augmenter la culture numérique pour des gains de productivité futurs

DURÉE

- 3 heures

PUBLIC CIBLE

- Professionnels du domaine de la construction souhaitant découvrir et approfondir leurs connaissances sur l'intelligence artificielle

PRIX

hors taxes, sous réserve de modification

- Coopérateur+ : CHF 420.-
- Coopérateur : CHF 440.-
- Autre : CHF 480.-

CERTIFICATION

- Attestation de formation FVE



Descriptif de
cours complet
et inscriptions

DESCRIPTION DE LA FORMATION

La gestion financière des chantiers du gros œuvre comporte de nombreux aspects qu'il n'est pas simple de maîtriser : définition des prix de soumission et des prix complémentaires, calcul du budget SMIT et du prix de revient, suivi et adaptation du budget en fonction de l'évolution du chantier.

Cette formation aborde toutes ces thématiques au moyen de cours théoriques et pratiques afin de vous permettre de développer les compétences nécessaires pour fixer et gérer un budget de chantier de manière autonome et efficace, quel que soit son type ou sa taille.

OBJECTIFS

Normes et réglementations

- Comprendre l'importance des principales normes et des contrats SIA et VSS en vigueur

Calculs et méthodes SSE

- Comprendre les bases de calcul SSE et apprendre à les élaborer en fonction des spécificités de chaque chantier ou chaque entreprise

Gestion financière de chantier

- Maîtriser les principes de gestion financière des chantiers, incluant la réalisation et le suivi des budgets SMIT ainsi que la gestion des risques
- Calculer et présenter des prix de revient précis
- Préparer et présenter des offres complémentaires

DURÉE

- 9.5 jours

PUBLIC CIBLE

- Contremaîtres
- Techniciens de chantier
- Chefs de secteur

PRIX

hors taxes, sous réserve de modification

- Coopérateur+ : CHF 4'700.-
- Coopérateur : CHF 5'700.-
- Autre : CHF 8'000.-

CERTIFICATION

- Certificat FVE



Descriptif de cours complet et inscriptions

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Ce cours, pensé par des professionnels reconnus, s'adresse à des artisans entrepreneurs en quête de perfection dans leur domaine. Les intervenants, de leur côté, sont des experts en histoire de l'art, en science des matériaux et autres spécialisations de restauration de constructions anciennes. La spécialisation proposée ici ne vous offre aucune recette toute faite, mais vous invite à vous (ré)approprier les traditions constructives et à les replacer au centre du processus de construction. Au terme de ce cours, vous aurez acquis une compétence d'analyse de l'état hérité « le bâtiment tel qu'il est », sans jugement de valeur, vous permettant d'établir un diagnostic d'intervention étayé et parcimonieux. Cette formation se déroule sous une forme de cours-séminaire dans lequel une participation active est exigée. Avec les « études de cas », les participants auront l'occasion de s'approprier la matière théorique en la confrontant à leur réalisation, sous forme de présentation orale devant la classe et un jury composé de spécialistes et représentants du patrimoine romand.

OBJECTIFS

Gestion et préservation du patrimoine

- Approfondir les connaissances générales sur la gestion et l'appréciation du patrimoine
- Aiguiser la réflexion personnelle sur la conservation et la restauration de bâtiments anciens
- Apporter aux participants des connaissances spécifiques aux constructions anciennes

Communication et positionnement professionnel

- Fournir aux artisans et mandataires spécialisés les moyens, les codes et les arguments nécessaires pour dialoguer avec les autorités de surveillance
- Donner les outils pour remporter les marchés et se faire accepter comme partenaire

Développement des compétences techniques

- Améliorer le savoir-faire manuel

DURÉE

- 10 jours

PUBLIC CIBLE

- Professionnels titulaires d'un brevet ou d'une maîtrise dans un métier de la construction, de la technique du bâtiment, de l'architecture, de l'assurance ou de l'immobilier

PRIX

hors taxes, sous réserve de modification

- Coopérateur+ : CHF 5'350.-
- Coopérateur : CHF 6'240.-
- Autre : CHF 7'600.-

CERTIFICATION

- Certificat FVE



Descriptif de
cours complet
et inscriptions

PERMIS



DESCRIPTION DE LA FORMATION

La directive CFST 6518 stipule que tout utilisateur de chariot-élévateur doit être en possession d'une attestation de formation, à la fois théorique et pratique.

Notre formation, d'une durée de 2 jours, vous permettra de vous former sur les aspects de sécurité et de prévention des accidents. Vous apprendrez à utiliser différents engins de levage et de manutention, afin d'adopter une pratique quotidienne plus conforme aux normes en vigueur et plus sécurisée pour l'ensemble des travailleurs présents dans les locaux de stockage ou sur les chantiers. Une expérience préalable en entreprise est requise pour suivre cette formation.

OBJECTIFS

Sécurité et réglementations

- Augmenter la sécurité lors de son utilisation
- Connaître et appliquer les règles en vigueur

Utilisation responsable des engins

- Savoir utiliser un chariot élévateur de manière responsable
- Respecter les règles de sécurité prescrites en fonction de l'engin choisi

DURÉE

- 2 jours

PUBLIC CIBLE

- Toute personne conduisant des chariots élévateurs dans le cadre de ses fonctions et possédant déjà de l'expérience en entreprise

PRIX

hors taxes, sous réserve de modification

- Entreprise cotisante CPR* : CHF 590.-
- Entreprise non-cotisante CPR* : CHF 650.-

*Contribution patronale pour la relève (CPR)

CERTIFICATION

- Attestation de formation (selon les catégories suivies)



Descriptif de
cours complet
et inscriptions

Chariots élévateurs

1 catégorie R3/R4

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Le cours « chariot élévateur – 1 catégorie » s'adresse aux professionnels possédant déjà un permis pour chariot-élévateur et souhaitant le compléter avec une catégorie supplémentaire (R3 ou R4). Cette formation d'une journée permet un rappel des règles de sécurité de la SUVA pour les chariots-élévateurs en général et apporte des compléments théoriques et pratiques spécifiques à la catégorie choisie.

OBJECTIFS

Sécurité et réglementations

- Augmenter la sécurité lors de son utilisation
- Connaître et appliquer les règles en vigueur

Utilisation responsable des engins

- Savoir utiliser un chariot élévateur de manière responsable
- Respecter les règles de sécurité prescrites en fonction de l'engin choisi

DURÉE

- 1 jour

PUBLIC CIBLE

- Toute personne conduisant des chariots élévateurs dans le cadre de ses fonctions et possédant déjà un permis

PRIX

hors taxes, sous réserve de modification

- Entreprise cotisante CPR* : CHF 330.-
- Entreprise non-cotisante CPR* : CHF 390.-

*Contribution patronale pour la relève (CPR)

CERTIFICATION

- Attestation de formation (selon la catégorie suivie)



Descriptif de
cours complet
et inscriptions

Conducteur·trice de camions-grues catégorie A

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Afin d'augmenter la sécurité sur les chantiers, toute personne manipulant un camion-grue avec une portée de bras de 10 mètres ou plus doit posséder un permis de conducteur de camions-grues.

Dans un premier temps, le cours de base permet d'obtenir un permis d'élève conducteur afin de réaliser les heures de pratique requises au sein de son entreprise.

Après un minimum de 8 mois d'entraînement, il devient possible de suivre la formation professionnelle afin d'obtenir le permis définitif, à l'issue des examens théoriques et pratiques.

OBJECTIFS

Sécurité et réglementations

- Augmenter la sécurité sur les chantiers
- Se familiariser avec les réglementations en vigueur

Maîtrise des compétences (conduite et technique de levage)

- Acquérir les compétences nécessaires pour opérer un camion-grue en respectant les normes de sécurité, les protocoles d'inspection et assurer une utilisation sans risque
- Apprendre les meilleures pratiques de levage, y compris le positionnement précis de l'engin, l'utilisation des stabilisateurs et des systèmes de sécurité

Maintenance et entretien

- Comprendre les procédures de maintenance qui assurent le bon fonctionnement de l'engin

DURÉE

- Cours de base : 2.5 jours (examen compris)
- Formation professionnelle : 3 jours (examen compris)

PUBLIC CIBLE

- Professionnels dans le domaine de la construction
- Chauffeurs de poids lourds avec grue de déchargement de 10 mètres et plus

PRIX

hors taxes, sous réserve de modification

- | | | |
|-----------------------------------|-----------|-------------------------------|
| • Entreprise cotisante CPR* : | CHF 470.- | obtention du permis d'élève |
| • Entreprise cotisante CPR* : | CHF 600.- | obtention du permis définitif |
| • Entreprise non-cotisante CPR* : | CHF 560.- | obtention du permis d'élève |
| • Entreprise non-cotisante CPR* : | CHF 720.- | obtention du permis définitif |

*Contribution patronale pour la relève (CPR)

CERTIFICATION

- Permis d'élève SUVA de conducteur de camions-grues - catégorie A (valable 10 mois maximum)
- Permis définitif SUVA de conducteur de camions-grues - catégorie A



Descriptif de
cours complet
et inscriptions

Conducteur·trice de grues catégorie B

DESCRIPTION DE LA FORMATION

L'ordonnance sur les grues exige que toute personne manipulant une grue soit titulaire d'un permis de conducteur de grue. Que vous opérez une grue à tour pivotante ou fixe, une grue à base tournante ou une grue à volée variable, notre formation est conçue pour vous permettre d'obtenir votre permis dans les meilleures conditions. Dans un premier temps, le cours de base vous permet d'acquérir un permis d'élève conducteur, vous donnant ainsi la possibilité de réaliser vos heures de pratique au sein de votre entreprise.

Après un minimum de 8 mois d'entraînement, vous pourrez vous inscrire à la formation professionnelle pour obtenir le permis définitif, à l'issue des examens théoriques et pratiques.

OBJECTIFS

Sécurité et réglementations

- Augmenter la sécurité sur les chantiers
- Se familiariser avec les réglementations en vigueur
- Acquérir les compétences nécessaires pour opérer une grue en respectant les normes de sécurité, les protocoles d'inspection et les procédures d'urgence

Maîtrise des compétences opérationnelles (techniques et pratiques de levage)

- Maîtriser les différents types de grues, leurs composants et fonctionnalités pour choisir et utiliser l'équipement approprié à chaque tâche
- Apprendre les meilleures pratiques de levage, manipulation précise et équilibrage des charges, utilisation adéquate des accessoires

Maintenance et entretien

- Comprendre les procédures de maintenance pour assurer le bon fonctionnement, y compris la lubrification

DURÉE

- Cours de base : 3 jours (examen compris)
- Formation professionnelle : 3 jours (examen compris)

PUBLIC CIBLE

- Professionnels dans le domaine de la construction

PRIX

hors taxes, sous réserve de modification

- | | | |
|-----------------------------------|-----------|-------------------------------|
| • Entreprise cotisante CPR* : | CHF 330.- | obtention du permis d'élève |
| • Entreprise cotisante CPR* : | CHF 620.- | obtention du permis définitif |
| • Entreprise non-cotisante CPR* : | CHF 396.- | obtention du permis d'élève |
| • Entreprise non-cotisante CPR* : | CHF 744.- | obtention du permis définitif |

*Contribution patronale pour la relève (CPR)

CERTIFICATION

- Permis d'élève SUVA de conducteur de grue - catégorie B (valable 10 mois maximum)
- Permis définitif SUVA de conducteur de grues - catégorie B



Descriptif de
cours complet
et inscriptions

Conducteur-trice de dumper/tombereau moins de 15,5 tonnes (poids total)

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Obligatoire dans le canton de Vaud, l'attestation permettant de conduire les dumpers de moins de 15.5 tonnes (poids total) est accessible grâce à une formation d'une demi-journée alliant aspects théoriques et pratiques.

Lors de cette formation, des intervenants expérimentés vous transmettront les compétences nécessaires pour améliorer la sécurité sur vos chantiers.

OBJECTIFS

Sécurité et réglementations

- Augmenter la sécurité sur les chantiers
- Connaître et appliquer les règles en vigueur

Utilisation d'un dumper

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques indispensables pour une utilisation optimale d'un dumper de moins de 15.5 tonnes (poids total)

DURÉE

- 0.5 jour

PUBLIC CIBLE

- Professionnels dans le domaine de la construction

PRIX

hors taxes, sous réserve de modification

- Entreprise cotisante CPR* : CHF 190.-
- Entreprise non-cotisante CPR* : CHF 230.-

*Contribution patronale pour la relève (CPR)

CERTIFICATION

- Attestation de conducteur de dumpers moins de 15,5 tonnes (poids total)*

*Pour le moment, cette attestation de formation n'est pas valable dans le canton de Genève.



Descriptif de
cours complet
et inscriptions

Conducteur·trice de machines de chantier

M1

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Le permis de machiniste est obligatoire pour toute personne utilisant des engins de terrassement et de génie civil de 2 à < 5 tonnes poids à vide (sauf dumper poids total < à 15,5 tonnes), à l'exception de machines telles que la pelle araignée et la répandeuse ou encore la finisseuse (M4 et M5).

Notre formation vous permettra notamment de comprendre et appliquer les réglementations en vigueur, de découvrir les fonctionnalités spécifiques aux machines et d'apprendre à maîtriser les méthodes de chargement/déchargement afin d'assurer une utilisation optimale et sécurisée des engins de chantier de la catégorie M1.

OBJECTIFS

Sécurité et prévention

- Augmenter la sécurité sur les chantiers
- Approfondir les connaissances en se concentrant sur la prévention des accidents, apprendre à reconnaître les dangers et la mise en place de mesures sécuritaires appropriées

Conformité réglementaire et respect des protocoles

- Comprendre et appliquer les réglementations en matière de sécurité
- Respecter les protocoles de mise en service/hors service, les règles de circulation et de signalisation

Compétences pratiques de conduite et de manœuvre

- Acquérir les compétences pour conduire en toute sécurité
- Apprendre efficacement les techniques de manœuvres et les méthodes de chargement et de déchargement

DURÉE

- Formation en e-learning avant le cours
- 3.5 jours pour l'obtention du permis d'élève conducteur
- 0.5 jour (examen) pour l'obtention du permis définitif (8-10 mois après le cours)

PUBLIC CIBLE

- Professionnels dans le domaine de la construction

PRIX

hors taxes, sous réserve de modification

- Entreprise cotisante CPR* : CHF 1'350.-
- Entreprise non-cotisante CPR* : CHF 1'620.-

*Contribution patronale pour la relève (CPR)

CERTIFICATION

- Permis d'élève conducteur de machines de chantier - catégorie M1 (valable 12 mois maximum)
- Permis définitif de conducteur de machines de chantier - catégorie M1



Descriptif de
cours complet
et inscriptions

Conducteur·trice de machines de chantier M2-M7

DESCRIPTION DE LA FORMATION

La formation de conducteur de machines de chantier M2-M7 permet d'obtenir le permis réglementaire pour les machines de 5 tonnes et plus.

Depuis le début de l'année 2024, une partie de l'instruction théorique se fait via une formation en e-learning, qui doit être complétée avant de participer aux cours théoriques spécifiques et aux sessions pratiques sur le site d'Echallens. Le cours de base est commun à tous les participants puis la durée des cours varie en fonction de la ou des catégories choisies.

OBJECTIFS

Sécurité et prévention

- Augmenter la sécurité sur les chantiers
- Comprendre les protocoles de sécurité essentiels, les procédures d'inspections pré-opérationnelles et les mesures de prévention d'accidents

Compétences opérationnelles

- Maîtriser les compétences nécessaires pour opérer les machines choisies
- Mettre en pratique les compétences acquises en participant à des exercices pratiques
- Développer une expérience pratique et une confiance accrue dans l'utilisation des engins

DURÉE

- 8-10 mois de formation pratique en entreprise après l'obtention du permis d'élève lors de l'inscription
- Cours de base : 1 jour
- Le nombre de jours de cours diffère selon la ou les catégories choisies :
 - M2-M3-M4-M6 : 1.5 jours (cours théorique + examens pratique et théorique)
 - M5-M6 : 1 jour (cours théorique + examens pratique et théorique)
 - M7 : 0.5 jour (cours théorique + examens pratique et théorique)

PUBLIC CIBLE

- Opérateurs et machinistes expérimentés (M1)
- Professionnels dans le domaine de la construction
- Ingénieurs en génie civil

PRIX

hors taxes, sous réserve de modification

- | | | |
|-----------------------------------|-----------|-----------------------------------|
| • Entreprise cotisante CPR* : | CHF 400.- | cours de base - M2 à M7 |
| • Entreprise cotisante CPR* : | CHF 500.- | cours spécifique - M2, M3, M4, M6 |
| • Entreprise cotisante CPR* : | CHF 400.- | cours spécifique - M5, M6 |
| • Entreprise cotisante CPR* : | CHF 350.- | cours spécifique - M7 |
| • Entreprise cotisante CPR* : | CHF 300.- | machines supplémentaires |
| • Entreprise non-cotisante CPR* : | CHF 480.- | cours de base - M2 à M7 |
| • Entreprise non-cotisante CPR* : | CHF 600.- | cours spécifique - M2, M3, M4, M6 |
| • Entreprise non-cotisante CPR* : | CHF 480.- | cours spécifique - M5, M6 |
| • Entreprise non-cotisante CPR* : | CHF 420.- | cours spécifique - M7 |
| • Entreprise non-cotisante CPR* : | CHF 360.- | machines supplémentaires |

*Contribution patronale pour la relève (CPR)

CERTIFICATION

- Lors de l'inscription : permis d'élève de conducteur de machines de chantier - catégories M2 à M7 (valable 12 mois maximum)
- Permis définitif de conducteur de machines de chantier - catégories M2 à M7



Descriptif de
cours complet
et inscriptions

DESCRIPTION DE LA FORMATION

L'utilisation de nacelles comporte de nombreux risques tant pour leurs utilisateurs que pour les autres personnes présentes sur les chantiers.

Ce cours d'une journée est divisé en deux parties. La partie théorique vous expliquera les obligations légales et les normes de sécurité relatives à l'utilisation des plates-formes élévatrices.

La partie pratique vous apprendra à choisir la PEMP adéquate pour chaque type de travaux et à maîtriser son fonctionnement.

OBJECTIFS

Sécurité et réglementations

- Augmenter la sécurité lors de son utilisation
- Connaître les obligations légales
- Respecter les normes de sécurité

Maîtrise des équipements et choix adapté

- Maîtriser les plateformes élévatrices mobiles de personnes (PEMP)
- Choisir correctement sa PEMP en fonction des conditions de travail et de l'environnement

DURÉE

- 1 jour

PUBLIC CIBLE

- Professionnels dans le domaine de la construction
- Individus travaillant dans l'installation d'équipements

PRIX

hors taxes, sous réserve de modification

- | | | |
|-----------------------------------|-----------|--------------|
| • Entreprise cotisante CPR* : | CHF 460.- | 2 catégories |
| • Entreprise cotisante CPR* : | CHF 550.- | 4 catégories |
| • Entreprise non-cotisante CPR* : | CHF 550.- | 2 catégories |
| • Entreprise non-cotisante CPR* : | CHF 660.- | 4 catégories |

*Contribution patronale pour la relève (CPR)

CERTIFICATION

- Attestation de formation



Descriptif de
cours complet
et inscriptions

SÉCURITÉ



Dangers de l'électricité dans les réseaux

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Lors des travaux de fouille et de terrassement, des câbles à haute tension sont régulièrement arrachés ou transpercés, provoquant des électrocutions à effets très graves pour les travailleurs. Les dégâts causés par ce type d'accidents entraînent par ailleurs des répercussions financières et juridiques importantes pour les entreprises qui en assument la responsabilité.

OBJECTIFS

Sécurité

- Augmenter la sécurité sur les chantiers
- Appliquer les consignes de sécurité

Compréhension des effets du courant électrique

- Comprendre les effets du courant électrique
- Visualiser les conséquences possibles

DURÉE

- 0.5 jour

PUBLIC CIBLE

- Professionnels dans les entreprises de maçonnerie et génie civil

PRIX

hors taxes, sous réserve de modification

- Entreprise cotisante CPR* : CHF 0.-
- Entreprise non-cotisante CPR* : CHF 350.-

*Contribution patronale pour la relève (CPR)

CERTIFICATION

- Attestation de formation délivrée par le CEF



Descriptif de
cours complet
et inscriptions

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Depuis le début de l'année 2022, l'élingage des charges fait partie, conformément à l'ordonnance sur la prévention des accidents (OPA, art. 1 à 8), des travaux comportant des dangers particuliers. Cela signifie que ces travaux doivent être effectués uniquement par du personnel formé. Cette formation est obligatoire, depuis le 1er avril 2023, pour toutes les personnes qui élinguent des charges dans le cadre de leurs fonctions. Ce cours répond aux critères de la SUVA, conformément à la fiche thématique n° 33099.

OBJECTIFS

Sécurité et réglementations

- Augmenter la sécurité sur les chantiers
- Apprendre les procédures de sécurité essentielles pour prévenir les accidents liés à l'élingage, en se concentrant sur la sélection et l'inspection de l'équipement, la prévention des charges instables et la communication avec l'opérateur de la grue

Techniques d'élingage

- Acquérir une compréhension approfondie des méthodes d'usage appropriées pour différents types de charges
- Choisir correctement son matériel d'élingage

Pratique et mise en situation

- Participer à des exercices pratiques sur le terrain pour mettre en action les techniques apprises, en travaillant sur des scénarios réels

DURÉE

- 0.5 jour

PUBLIC CIBLE

- Professionnels dans le domaine de la construction
- Travailleurs dans les industries lourdes

PRIX

hors taxes, sous réserve de modification

- Entreprise cotisante CPR*: CHF 110.-
- Entreprise non-cotisante CPR*: CHF 140.-

*Contribution patronale pour la relève (CPR)

CERTIFICATION

- Attestation de formation FVE



Descriptif de
cours complet
et inscriptions

Monte-charges

DESCRIPTION DE LA FORMATION

L'utilisation des dispositifs de levage dédiés au transport de marchandises (monte-charges et/ou plateformes pour personnes) doit être effectuée exclusivement par des opérateurs ayant suivi une formation spécifique, comme le stipule la SUVA. Cette formation est internationalement reconnue dans 63 pays ainsi qu'à travers toute la Suisse.

Exception : Le canton de Genève exige le M1SO pour l'inscription. S'adresser à l'institut de la construction.

OBJECTIFS

Sécurité et prévention

- Augmenter la sécurité lors de son utilisation
- Connaître l'environnement et les dangers

Pratique et mise en situation

- Connaître les divers types de monte-charges
- Garantir une manipulation sécurisée des différents types de monte-charges

DURÉE

- 0.5 jour

PUBLIC CIBLE

- Ce cours forme un opérateur à l'utilisation du monte-charge, en pleine connaissance des commandes et de l'équipement. Il sera capable d'effectuer des inspections avant l'utilisation quotidienne et d'effectuer la descente d'urgence.

PRIX

hors taxes, sous réserve de modification

- Entreprise cotisante CPR* : CHF 280.-
- Entreprise non-cotisante CPR* : CHF 490.-

*Contribution patronale pour la relève (CPR)

CERTIFICATION

- Attestation de formation IPAF
- Carte PAL



Descriptif de
cours complet
et inscriptions

Ponts roulants (palans) et élingage

DESCRIPTION DE LA FORMATION

L'expérience montre qu'il ne faut pas sous-estimer les dangers liés à l'utilisation des ponts roulants. En effet, comme l'indique la SUVA, les pontiers doivent être en mesure de transporter des charges avec la fiabilité voulue et en respectant les règles de sécurité en vigueur. Cette formation permet donc de manipuler un palan de manière sécurisée et connaître les aspects légaux liés à cette activité.

De plus, depuis le début de l'année 2022, l'élingage des charges fait partie, conformément à l'ordonnance sur la prévention des accidents (OPA, art. 1 à 8), des travaux comportant des dangers particuliers. Cela signifie que ces travaux doivent être effectués uniquement par du personnel formé. Cette formation est obligatoire, depuis le 1er avril 2023, pour toutes les personnes qui élinguent des charges dans le cadre de leurs fonctions. Votre participation au cours « Palans » vous permettra d'obtenir également une attestation de formation « Élingage » et d'être ainsi en règle sur ces deux aspects.

OBJECTIFS

Sécurité et réglementations

- Augmenter la sécurité sur les chantiers et lors de l'utilisation de ponts roulants
- Connaître les aspects légaux
- Apprendre les procédures de sécurité essentielles pour prévenir les accidents liés à l'élingage, en se concentrant sur la sélection et l'inspection de l'équipement, la prévention des charges instables et la communication avec l'opérateur de la grue

Maîtrise du pont roulant

- Conduire un pont roulant
- Savoir manœuvrer sa charge

Techniques d'élingage

- Acquérir une compréhension approfondie des méthodes d'usage appropriées pour différents types de charges
- Choisir correctement son matériel d'élingage

Pratique et mise en situation

- Participer à des exercices pratiques sur le terrain pour mettre en action les techniques apprises, en travaillant sur des scénarios réels

DURÉE

- 1 jour

PUBLIC CIBLE

- Utilisateurs de ponts roulants (palans)

PRIX

hors taxes, sous réserve de modification

- Entreprise cotisante CPR* : CHF 325.-
- Entreprise non-cotisante CPR* : CHF 390.-

*Contribution patronale pour la relève (CPR)

CERTIFICATION

- Attestation de formation FVE



Descriptif de
cours complet
et inscriptions

➤ Sensibilisation aux problématiques liées à l'amiante et autres polluants

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Comment se protéger contre l'amiante ? Quelles sont les bonnes pratiques à appliquer sur un chantier ? Comment agir en toute sécurité et en respectant la réglementation en vigueur ?

La Fédération vaudoise des entrepreneurs, en partenariat avec UNIA et la SUVA, vous propose une formation pour acquérir les connaissances indispensables et les bons réflexes pour vous prémunir des risques liés à l'amiante.

Ce cours traite aussi bien des matériaux que de l'équipement ou des méthodes de travail à adopter. Il vous permettra d'identifier rapidement les éléments à risque, d'établir des diagnostics et de gérer les interventions délicates.

OBJECTIFS

Sécurité et prévention

- Augmenter la sécurité sur les chantiers
- Être en mesure d'expliquer les risques aux différents intervenants

Gestion des risques de contamination

- Approfondir les connaissances sur l'appréciation et la gestion des risques de contamination, ainsi que sur les dangers de l'amiante et autres polluants
- Être en mesure d'identifier les matériaux

DURÉE

- 1 jour

PUBLIC CIBLE

- Chefs d'entreprise
- Contremaîtres et techniciens
- Chefs d'équipe et ouvriers

PRIX

hors taxes, sous réserve de modification

- Entreprise cotisante CPR* : CHF 0.-
- Entreprise non-cotisante CPR* : CHF 0.-

*Contribution patronale pour la relève (CPR)

Cette formation est intégralement prise en charge (y compris le repas) par le Fonds de prévention Santé et Sécurité des travailleurs de la construction et de la technique du bâtiment (dans le cadre du budget disponible).

CERTIFICATION

- Attestation de formation



Descriptif de
cours complet
et inscriptions

DESCRIPTION DE LA FORMATION

La Fédération vaudoise des entrepreneurs et le syndicat UNIA s'associent pour proposer, gratuitement, à toutes les entreprises vaudoises de la construction et de la technique du bâtiment, la formation « Travail en hauteur et sécurité ».

Cette dernière répond aux exigences de l'ordonnance sur la prévention des accidents (OPA, art. 1 à 8) en abordant les aspects théoriques (loi, normes, analyse de risques, etc.) et pratiques (réglage du harnais, nœuds, ligne de sécurité verticale, point d'ancrage, stop-chutes à enrrouleur, etc.) en l'espace d'une journée de cours, encadrée par des professionnels.

OBJECTIFS

Sécurité et aspects légaux

- Augmenter la sécurité sur les chantiers
- Connaître les dangers et les conséquences des chutes sur la santé
- Connaître les aspects légaux

Matériel et utilisation

- Choisir un matériel de qualité
- Maîtriser son utilisation

DURÉE

- 1 jour

PUBLIC CIBLE

- Professionnels des entreprises de la construction et/ou de la technique du bâtiment du canton de Vaud

PRIX

hors taxes, sous réserve de modification

- Entreprise cotisante CPR* : CHF 0.-
- Entreprise non-cotisante CPR* : CHF 0.-

*Contribution patronale pour la relève (CPR)

Cette formation est intégralement prise en charge (y compris le repas) par le Fonds de prévention Santé et Sécurité des travailleurs de la construction et de la technique du bâtiment (dans le cadre du budget disponible).

CERTIFICATION

- Attestation de formation délivrée par CIMA



Descriptif de cours complet et inscriptions

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Le travail en hauteur comporte des risques importants sur les chantiers. Au fil du temps, certaines bonnes pratiques peuvent être oubliées, ce qui accroît le risque d'accidents.

La Fédération vaudoise des entrepreneurs et le syndicat UNIA poursuivent donc leur collaboration pour vous proposer également un cours « refresh », d'une demi-journée, pour réactualiser régulièrement vos connaissances en matière de sécurité afin d'assurer la protection de chacun sur les chantiers.

Conformément aux recommandations du SECO, des rappels réguliers sont essentiels pour renforcer la vigilance, notamment pour les travaux sur cordes, qui nécessitent une formation continue tous les trois ans (art. 118 OTConst. al. 2).

OBJECTIFS

Sécurité et aspects légaux

- Augmenter la sécurité sur les chantiers
- Connaître les dangers et les conséquences des chutes sur la santé
- Connaître les aspects légaux

Matériel et utilisation

- Choisir un matériel de qualité
- Maîtriser son utilisation

DURÉE

- 0.5 jour

PUBLIC CIBLE

- Professionnels des entreprises de la construction et/ou de la technique du bâtiment du canton de Vaud

PRIX

hors taxes, sous réserve de modification

- Entreprise cotisante CPR* : CHF 0.-
- Entreprise non-cotisante CPR* : CHF 0.-

*Contribution patronale pour la relève (CPR)

Cette formation est intégralement prise en charge (y compris le repas) par le Fonds de prévention Santé et Sécurité des travailleurs de la construction et de la technique du bâtiment (dans le cadre du budget disponible).

CERTIFICATION

- Attestation de formation délivrée par CIMA



Descriptif de
cours complet
et inscriptions

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Les travaux à la tronçonneuse (thermique ou électrique) sont considérés comme des travaux comportant des dangers particuliers au sens de l'art. 8 de l'ordonnance sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles (OPA, art. 1 à 8).

OBJECTIFS

Sécurité et réglementations

- Augmenter la sécurité lors de l'utilisation de tronçonneuses
- Connaître et appliquer les règles de sécurité au travail et de protection de la santé lors de l'utilisation de la tronçonneuse

Utilisation de la tronçonneuse

- Utiliser correctement la tronçonneuse pour des travaux simples dans la construction
- Maintenir la tronçonneuse fonctionnelle

DURÉE

- 1 jour

PUBLIC CIBLE

- Utilisateurs de tronçonneuse

PRIX

hors taxes, sous réserve de modification

- Entreprise cotisante CPR* : CHF 200.-
- Entreprise non-cotisante CPR* : CHF 200.-

*Contribution patronale pour la relève (CPR)

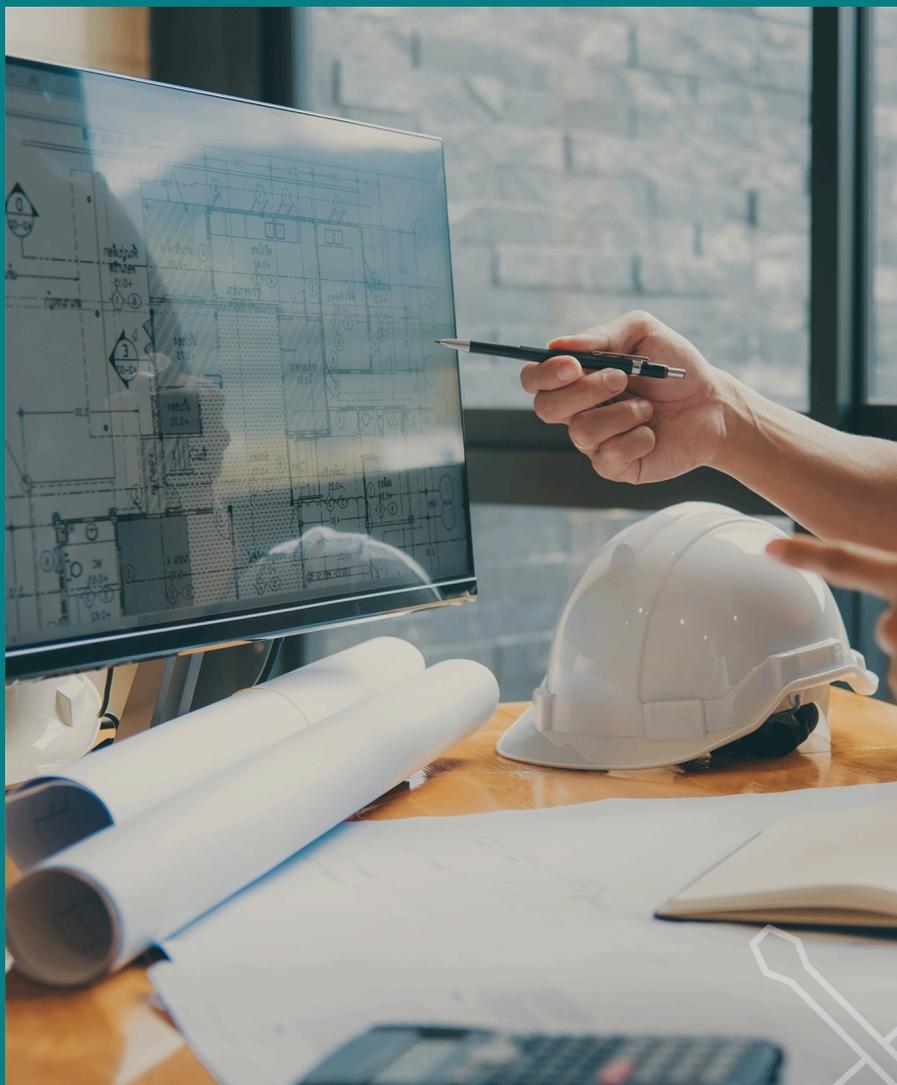
CERTIFICATION

- Attestation de formation FVE



Descriptif de
cours complet
et inscriptions

TECHNIQUE



DESCRIPTION DE LA FORMATION

Ce cours spécifique à la charpente, à l'ébénisterie et à la menuiserie vous permet d'acquérir les connaissances de base pour utiliser un outil CFAO (conception et fabrication assistées par ordinateur) pour vos besoins professionnels au quotidien. Bien que la partie théorique soit similaire pour les menuisiers et les charpentiers, des exercices spécifiques à chacun de ces métiers seront proposés. Cadwork vous donne accès à une licence gratuite du logiciel pendant 3 mois. Celle-ci vous permettra d'exercer pleinement les connaissances acquises lors de la formation.

OBJECTIFS

Dessin et création de plans

- Dessiner de manière autonome en 2D à l'aide des fonctions adaptées
- Produire des plans d'ensemble selon la bonne méthodologie de travail
- Créer des carnets de détails à l'échelle 1 :1 selon les normes de dessin en vigueur

Gestion des documents

- Gérer l'impression des plans et l'export dans des formats standardisés (PDF, DXF et DWG)

DURÉE

- 1 jour

PUBLIC CIBLE

- Charpentiers
- Menuisiers
- Ébénistes

PRIX

hors taxes, sous réserve de modification

- Coopérateur+ : CHF 400.-
- Coopérateur : CHF 440.-
- Autre : CHF 490.-

CERTIFICATION

- Attestation de formation FVE



Descriptif de
cours complet
et inscriptions

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Ce cours spécifique à la charpente, à l'ébénisterie et à la menuiserie vous permet d'acquérir les connaissances de base pour utiliser un outil CFAO (conception et fabrication assistées par ordinateur) pour vos besoins professionnels au quotidien. Bien que la partie théorique soit similaire pour les menuisiers et les charpentiers, des exercices spécifiques à chacun de ces métiers seront proposés. Si le dessin en 2D peut être comparé à une planche à dessiner électronique, la 3D offre des perspectives toutes nouvelles. Une maquette virtuelle très proche du résultat final peut être créée et les plans d'atelier peuvent ainsi être réalisés en grande partie de façon automatique, sur la base du dessin 3D.

Cadwork vous donne accès à une licence gratuite du logiciel pendant 3 mois. Celle-ci vous permettra d'exercer pleinement les connaissances acquises lors de la formation.

OBJECTIFS

Modélisation 3D et conception

- Dessiner et modéliser en 3D, en plusieurs étapes sous forme d'exercices complets (charpente, menuiserie, agencement de caisses, escaliers)
- Produire des plans d'ensemble de modules, des plans de fabrication et des carnets de détails, au moyen des exports plans, en vue de communiquer avec les acteurs du projet

Assemblage et fabrication

- Utiliser les assemblages conventionnels dans le domaine du bois pour assembler les éléments de structure
- Utiliser les assemblages paramétriques conventionnels de menuiserie/agencement pour assembler les éléments finis selon les contraintes mécaniques

Gestion des documents et approvisionnement

- Editer des nomenclatures d'éléments, en vue de commander et d'approvisionner la matière
- Exporter les éléments de structure au format d'échange interopérable IFC, en vue de communiquer avec les acteurs du projet en 3D
- Exporter un modèle sous format BTL, STEP ou DXF, en vue de le fabriquer sur une machine à commande numérique

DURÉE

- 3 jours

PUBLIC CIBLE

- Menuisiers
- Charpentiers
- Ébénistes

PRIX

hors taxes, sous réserve de modification

- Coopérateur+ : CHF 690.-
- Coopérateur : CHF 800.-
- Autre : CHF 1'000.-

CERTIFICATION

- Attestation de formation FVE



Descriptif de
cours complet
et inscriptions

DESCRIPTION DE LA FORMATION

La préservation de la substance historique et la valorisation des savoir-faire ancestraux doivent toujours être au cœur des interventions sur les bâtiments anciens. Pour les édifices classés monuments historiques, les services cantonaux font généralement appel à des experts

tels que des historiens, archéologues, restaurateurs d'art, ainsi que des spécialistes en maçonnerie, pierre de taille, charpente et menuiserie.

Le crépi, premier élément visible d'un bâtiment, met en valeur l'architecture, qu'elle soit modeste

ou sophistiquée, à travers une grande variété de styles et de couleurs. Il joue aussi un rôle protecteur en s'usant, en s'érodant, voire en disparaissant sur les façades les plus exposées.

Cette formation, mêlant théorie et pratique, comprend la construction d'un petit bâtiment, l'application de crépis et de peintures à la chaux, ainsi que la réalisation de décors peints.

Elle vous permettra d'approfondir vos connaissances et vos compétences pour intervenir efficacement sur les bâtiments anciens.

OBJECTIFS

Intervention sur les bâtiments anciens

- Développer les connaissances et les compétences pratiques pour intervenir sur les bâtiments anciens

Analyse et compréhension

- Observer et comprendre les façades et leurs revêtements appliqués depuis l'origine

DURÉE

- 6 jours

PUBLIC CIBLE

- Maçons
- Architectes (également conservateurs des monuments historiques)

PRIX

hors taxes, sous réserve de modification

- | | |
|------------------|-------------|
| • Coopérateur+ : | CHF 1'550.- |
| • Coopérateur : | CHF 1'700.- |
| • Autre : | CHF 1'900.- |

CERTIFICATION

- Attestation de formation FVE
(Signée par un représentant de Patrimoine Suisse section Vaud, partenaire de cette formation)



Descriptif de
cours complet
et inscriptions

INFORMATIONS



Chaque année, nous organisons plusieurs formations sur des thématiques variées, spécialement conçues pour répondre aux besoins des professionnels du métier de la peinture.

Si vous souhaitez vous perfectionner dans un domaine spécifique ou approfondir vos connaissances sur un sujet particulier, nous sommes à l'écoute de vos suggestions.

Pour découvrir nos formations à venir, consultez régulièrement notre site internet sous la section "Technique" ou scannez le QR code ci-dessous.

Vous pouvez également nous contacter si vous souhaitez être informés des prochaines formations.



Descriptif de
cours complet
et inscriptions

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Découvrez notre formation innovante portant sur les systèmes de guidage numérique de machines de chantier. Qu'il s'agisse de géolocalisation, de modélisation 3D ou de navigation précise sur un chantier, les dernières technologies vous permettront de booster votre expertise en matière de construction, de simplifier vos terrassements et de rationaliser vos métrés. Le système de guidage numérique vous permet d'accroître votre rentabilité, de gagner du temps et d'assurer une plus grande sécurité. Ce cours se compose d'une partie théorique ainsi que d'un module pratique.

OBJECTIFS

Comprendre les fondamentaux

- Acquérir une connaissance approfondie des concepts et principes fondamentaux du système de guidage numérique (capteurs, cartographie, géolocalisation et modélisation)

Maîtriser les technologies

- Apprendre à utiliser efficacement les outils et les logiciels de guidage numérique les plus couramment utilisés, optimiser les performances
- Connaître les flux de travail et la gestion de préparation des données numériques
- Effectuer seul et en toute sécurité divers objets d'excavation, terrassement, nivellement, etc.

Assurer la sécurité

- Prendre conscience de l'important de la sécurité dans l'utilisation des systèmes de guidage
- Connaître les précautions à prendre et les protocoles à suivre pour minimiser les risques d'accidents

DURÉE

- 1 jour

PUBLIC CIBLE

- Chefs d'équipes
- Contremaîtres
- Machinistes

PRIX

hors taxes, sous réserve de modification

- Entreprise cotisante CPR* : CHF 480.-
- Entreprise non-cotisante CPR* : CHF 600.-

*Contribution patronale pour la relève

CERTIFICATION

- Attestation de formation délivrée par SITECH



Descriptif de cours complet et inscriptions

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Ce cours sensibilise les participants au traitement des eaux de chantier, en couvrant toutes les étapes, du pompage jusqu'au rejet à l'exutoire. Les différents processus et méthodes sont présentés pour offrir une vue d'ensemble des solutions nécessaires au respect des lois et obligations en vigueur.

Le lavage des outils est également abordé, notamment lors des travaux de second œuvre, avec l'introduction d'une nouvelle technologie en Suisse. Celle-ci permet un lavage sans eau et sans rejet, visant à atteindre l'objectif "ZERO CONS'EAU".

OBJECTIFS

Règlementations et obligations environnementales

- Connaître les bases légales et les obligations en matière de traitement des eaux et tri des déchets de chantier

Comprendre les processus et les méthodes

- Connaître les processus sur le tri des déchets et le traitement des eaux de chantier
- Avoir un aperçu des méthodes de traitement des eaux de chantier ainsi que les processus appliqués sur les chantiers

DURÉE

- 1 jour

PUBLIC CIBLE

- Architectes, maîtres d'ouvrage
- Conducteurs de travaux
- Chefs d'équipe et contremaîtres
- Centralistes béton

PRIX

hors taxes, sous réserve de modification

- Coopérateur+ : CHF 320.-
- Coopérateur : CHF 360.-
- Autre : CHF 420.-

CERTIFICATION

- Attestation de formation FVE



Descriptif de cours complet et inscriptions

➤ AIDES FINANCIÈRES

Le fonds santé et sécurité alloue des aides financières sous forme d'indemnités de perte de gain aux entreprises afin de compenser l'absence des collaborateurs lors des cours de formation continue liés au permis ou à la sécurité.



Conditions pour effectuer toute demande d'aide financière :

- La session de cours est terminée
- Le candidat a suivi le cours pour la première fois (pas de répétant)
- Le candidat a suivi 80 % des cours (100 % pour les cours d'une durée d'un jour ou moins)
- La facture a été acquittée
- La demande est faite au plus tard 3 mois après la fin du cours
- Une seule demande est faite par cours suivi
- Toute formation suivie chez un prestataire autre que la FVE doit faire l'objet d'une demande préalable par mail à l'adresse aidesfinancieres@fve.ch, au moins 15 jours calendaires avant le début du cours

INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	JOUR OUVRABLE	JOUR NON-OUVRABLE
JOUR COMPLET	150.-	40.-
DEMI-JOURNÉE	75.-	40.-
SOIRÉE	40.-	40.-

Les indemnités seront versées à l'entreprise, et ce dans la limite des fonds disponibles.



Prenez connaissance du règlement complet et demandez une aide financière !



➤ LIEU DE FORMATION

UN CENTRE DE FORMATION ACCESSIBLE ET MODERNE

Notre nouveau centre, situé à Echallens, offre 15'000m² consacrés à la formation des professionnels de la construction.

Doté de salles modernes avec écrans didactiques, d'une halle dédiée aux aspects de sécurité et de terrains équipés pour les formations pratiques, ce site a été entièrement conçu pour favoriser l'apprentissage de toutes les catégories de travailleurs au sein de vos équipes.

Nous nous réjouissons de vous y accueillir pour vous permettre d'acquérir de nouvelles compétences ou d'améliorer celles que vous possédez déjà !



Découvrez le Centre de formation des métiers de la construction



DÉCOUVREZ NOS OFFRES DE LOCATION !



Centre de formation
des métiers de la construction



Explorez dès maintenant notre brochure



Service formation continue Centre de formation des métiers de la construction

Route de Cossonay 28, 1040 Echallens
021 632 12 40

formationcontinue@fve.ch

www.fve-formation.ch



entrepreneurs!

fédération vaudoise

